



**IMMEUBLE RESIDENCE LE BONNETERRE
69100 VILLEURBANNE**

**COMPTE- RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU MERCREDI 10 Février 2016**

Adresse Blog Le Bonneterre : <http://www.residencelebonneterre.fr/>

Étaient présents :

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs JAKUBOWSKI, MADOYAN, BATTON, LAVEILLE, CHAPUIS, PHILIPPON & OLIVIER, ROLLAND, CANO, MARTIN, VOIRIN-BOURBON, OUATAH, CHAPUIS

Mme CHARPENTIER- REGIE REGIR

Étaient absents et/ou excusés : Madame REBEH, SCI LEMAN, DESMARET

Début de la réunion : 19h00

1/ MOT DU PRESIDENT

La peinture des caves a débuté sur la rue du 04 Août à ce jour cela a été fait entre l'allée 108 à 106.

La prochaine mise en peinture sera effectuée le **27 Février 2016 de 8h30 à 12h00** s'en suivra un petit casse-croûte convivial entre tous les participants.

2/ POINT COMPTA :

214 901.59€ de dépenses

3/ SLAM: RESULTAT EXPERTISE TOITURE DU 1 BLANQUI

Suite à des infiltrations constatées dans un logement situé au dernier étage. Un audit a été effectué par SLAM BERGEROUX.

Il a été constaté que l'étanchéité ne présente aucune problématique et que l'infiltration constatée n'est pas dû à la terrasse.

4/ FERMETURE ALLEE AU 7

Il a été constaté à nouveau des stationnements abusifs sur les contre allées.

Le chiffrage actuel de MCL est de 1 925€ afin de mettre en place des plots plus chaîne.

Le devis est accepté par principe par l'ensemble des membres du conseil syndical

Il est décidé que tous les véhicules privés sont strictement interdit d'accès dans les contre allées et quelque soit le type de véhicule.

Les seuls véhicules autorisés sont les véhicules de service

5/ INVENTAIRE DES CLES D'ACCES DE LA RESIDENCE

Actuellement il y a 482 badges en service.

Une note sera adressée à l'ensemble des occupants afin de faire un inventaire sur les badges en service afin que le Syndic puisse effectuer une mise à jour auprès de COICAUD.

Le courrier sera adressé par REGIR avec le prochain appel de fonds

6/DEVIS A VALIDER

- **GEBEL/MCL**

Pour la reprise de dalles abimées autour des arbres au niveau de la rue Blanqui.

Le conseil syndical valide le devis GEBEL est validé à l'unanimité

- **GEBEL :**
Devis pour l'élagage de certains arbres et divers travaux sur arbres.
Le devis présenté par GEBEL est de 552€ TTC.
Le conseil syndical approuve à l'unanimité le devis de GEBEL pour 552€ TTC

- **COICAUD**

Il est indiqué que les interphones de la résidence commencent à être désuets, plusieurs dysfonctionnement ont été constatés.

7/DECISION A PRENDRE SUITE A L'AG

- **Choix du maître d'œuvre :**

DPS choisi à l'unanimité des membres présents

- **Condamnation des vide-ordures**

Un rendez-vous sera programmé avec FAUVEAU afin d'organiser les travaux de condamnations des vides ordures

- **Cèdre : courrier mairie**

8/ 50 ans de la résidence : fête ou pas

Commission organisation de la fête des 50 ans de la résidence :

Mme OLIVIER
Mr. BATTON
Mme OUATAH
Mr. MADOYAN
Mme LAVEILLE

8/DIVERS

- CHANGEMENT DES GROOMS PORTE ACCES CAVES
REGIR demande un devis à SECURI COFFRE afin que l'ensemble des grooms soient révisés.

Prochain conseil aura lieu le 09 Mars 2016

La séance est levée à 21h00

LYON, le 10.02.2016

Mahbouba CHARPENTIER